

Burundi : zones d'ombre autour de la mort de deux opposants

RFI, 17-07-2019 Au Burundi, la polémique enfle autour de la mort de deux hommes le 11 juillet dernier, alors qu'ils étaient aux mains de la police. Selon la société civile et des médias indépendants, ces deux membres d'un parti d'opposition ont été exécutés froidement par un officier de police devant une foule rassemblée pour la circonstance dans la commune de Gihanga, dans la province de Bubanza, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale Bujumbura.

La police défend cette version et accuse les deux hommes d'avoir appartenu à un groupe de « bandits » qui cumulent la rébellion depuis des mois, avec son actif l'assassinat de policiers. Cet incident a commencé à attirer l'attention du public à partir du week-end, lorsque des photos prises par un policier ont fuité sur les réseaux sociaux. Sur l'une des images, on voit l'un des deux prisonniers les bras ligotés dans le dos, un vieux fusil mitrailleur sans chargeur pointé à galement sur le dos, et plus loin, un autre policier qui filme la scène. Sur une deuxième photo, les corps de cet homme et de la seconde victime sont couchés sur le dos, visiblement morts. Très vite, des informations sont remontées du terrain. La société civile en exil a dénoncé un nouveau cas d'exécution extrajudiciaire. Une version corroborée par SOS Médias Burundi, un groupe de journalistes indépendants toujours actifs dans le pays, et qui accuse notamment le commissaire de la police de la province de Bubanza, Prosper Manirampa, de les avoir exécutés de plusieurs balles devant des habitants rassemblés sur place. « L'acte est une violation de la loi » pour la police. Le porte-parole de la police, Pierre Nkurikiye, est finalement sorti de son silence lundi 15 juillet en présentant sa propre version des faits. Arrêtés dans un quartier de la capitale burundaise Bujumbura le jeudi 11 juillet dernier, les deux « bandits » ont été acheminés sur la colline de Ndava-Busonga pour montrer à la police leur cache d'armes. Ils auraient alors tenté de tirer sur les policiers avec un fusil qu'ils avaient caché. Les policiers ont dit les abattre « en légitime défense », selon le porte-parole de la police. Mais sur Twitter, certains remettent en cause cette version. Ils mettent notamment en avant l'impossibilité pour des prisonniers, qui avaient les bras ligotés dans le dos, de tirer sur des policiers.